MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260605-20260605_09-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 5 juin à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : **27/05/2026**

Membres Présents : **Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. MENARD Louis-Pierre, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline, , Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.**

Excusé (es)/ Absent (es) :

Secrétaire de séance :**M. BOUFFORT Frédéric**

Réf :	**20260605_09**	**Délibération plan de financement APS -Esquisse 3_ salle communale**

Le montant global de l'opération réhabilitation salle communale reste **une estimation**, qui sera affinée lors de l'APD. Ce sont **les montants de l'APD** qui seront utilisés pour les demandes de subventions à la Région (Bien Vivre Partout en Région Bretagne) et à l'Etat (Fonds Vert).
L'APD n'engage pas financièrement la commune. C'est une phase où la maîtrise d'oeuvre valide des montants de travaux. C'est donc la maîtrise d'oeuvre qui s'engage auprès de la commune.
La phase APD permet de déposer des subventions.

L'avant-projet sommaire de l'esquisse 3 présenté est le suivant :

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / AMO		
Groupement de Maîtrise d'CEuvre	Sensorium Architecture	50 580,00 €
Assistance à maitrise d'ouvrage	Orchestr'Am Pays de Fougères	24 796,35
Études / frais annexes		
Diagnostic amiante / plomb / parasitaires	FE DIAG	1 208,00
Test d'étanchéité à l'air enveloppe	Montant prévisionnel	2 500,00 €
Test d'étanchéité à l'air réseaux ventilation	Montant prévisionnel	
Diagnostic PEMD	Montant prévisionnel	5 000,00€
Coordinateur SPS	ABG Coordination	4 876,00 €
Contrôleur technique	SOCOTEC	
Assurance dommage ouvrage	1 % du montant total de travaux	5 114,27 €
Sous-total études / frais annexes		27 643,27 €
Sous-total MOE/Études		103 019,62 €
Travaux (estimation en phase esquisse)		
Sous-total travaux		511427,26 €
COUT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		614 446,88 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260605-20260605_09-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	Etat	Montant (HT)	Taux
Etat	DETR DSIL	A solliciter	190 000.00 €	30.92 %
Conseil régional	Bien Vivre Partout en Bretagne	A solliciter	75 000.00 €	12.21 %
Département	Ambitions communes	A solliciter	65 400.00 €	10.64 %
Etat	Fonds Vert	A solliciter	140 730,00 €	22.90 %
Programme ACTEE		A solliciter	16 365,24 €	2.66 %
Sous-total aides Publiques	Taux de financement public		487 495,24 €	79,34%
Part de la collectivité	Auto-financement		126 951,64 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			126 951,64 €	20.66 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES			614 446.88 €	

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de valider le coût estimatif de l'avant-projet sommaire pour la réhabilitation de la salle communale de Poilley

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 10/06/2026
Et publication du :

